**Introduction + Marketing :**

**/!\ Un Sommaire**

1. Un résumé du projet d’environ 1200 caractères espaces non compris ( + présentation du candidat).

2. La grille de questionnement utilisée pour recueillir le besoin et les objectifs du client.

3. Le cahier des charges issu de cette grille et défini entre le client et le designer pour fixer les limites du projet (Si nécessaire).

4. Les objectifs du projet.

5. Le parcours de navigation de l’utilisateur.

6. La fiche d’identification du public cible, du ton et de l’axe de communication (fiche persona).

7. Le nom de domaine proposé et l’explication de ce choix.

8. La planche de tendances définissant l’ambiance graphique du site.

9. Les illustrations vectorielles réalisées pour le projet (logos, icônes, éléments d’interface). 10. Les images traitées et utilisées pour le projet (retouches, corrections colorimétriques, photomontages).

11. Une maquette dynamique du site (page d’accueil, page statique type, page d’article type, page contact) déclinée en deux résolutions (écran ordinateur et mobile) avec priorité sur la version mobile (concept « Mobile First »).

12. Le calendrier éditorial reprenant les publications prévues sur le réseau social choisi en fonction de la cible utilisateur (de 15 à 45 publications).

13. Les copies d’écran de l’interface d’administration du site (tableau de bord, réglages généraux). 14. Le rapport SEO (Search Engine Optimization) du site.

15. L’étude de cas d’un site concurrent à celui créé. (parcours de navigation, persona, choix du nom de domaine, ambiance graphique, analyse de l’écosystème de réseaux sociaux, rapport SEO…)

16. KPI pertinentes.

**Design :**

Le dossier de projet comporte : Pour la maquette de site internet

3. Le parcours de navigation de l’utilisateur.

4. La planche de tendances définissant l’ambiance graphique du site.

5. Les illustrations vectorielles réalisées pour le projet (logos, icônes, éléments d’interface). 6. Les images traitées et utilisées pour le projet (retouches, corrections colorimétriques, photomontages).

7. Une maquette dynamique du site (page d’accueil, page statique type, page d’article type, page contact) déclinée en deux résolutions (écran ordinateur et mobile) avec priorité sur la version mobile (concept « Mobile First »).

**Pour l’animation**

1. Le storyboard de l’animation.

**Pour le ou les supports de communication imprimés**

1. Les fichiers sources des imprimés.

2. Les fichiers destinés à l’impression (avec fonds perdus et traits de coupe)

**Programmation :**

Le dossier de projet comporte :

1. Un résumé du projet d’environ 1200 caractères espaces non compris.

2. Le cahier des charges fixant les limites du projet.

3. La synthèse des objectifs du projet.

4. Les copies d’écran du code HTML/CSS écrit pour le projet.

5. Les copies d’écran du code PHP ou JavaScript personnalisé pour le projet.

6. Le détail des mesures mises en place pour sécuriser le site Internet.

7. Les copies d’écran de l’interface d’administration du site (tableau de bord, réglages généraux).

**Contenu de la présentation d’un projet réalisé en amont de la session (Pwp, Canevas):**

Le candidat présente son projet à l’aide d’un support de présentation réalisé en amont de la session d’examen et selon ce canevas :

1. présentation de l’entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
2. présentation fonctionnelle du site ;
3. présentation des optimisations apportées et des perspectives d’amélioration du site ;
4. présentation de l’entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
5. présentation des maquettes les plus significatives du site internet ;
6. présentation de la stratégie de webmarketing préparée ou mise en œuvre pour faire connaître le site ;
7. présentation des optimisations apportées et des perspectives d’amélioration du site ;
8. synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

**Déroulement de l’entretien :**

**Mise en situation professionnelle**

Il s’agit d’une reconstitution qui s’inspire d’une situation professionnelle représentative de l’emploi visé par le titre.

**Présentation d’un projet réalisé en amont de la session**

Lorsqu’une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d’un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

**Entretien technique**

L’entretien technique peut être prévu par le référentiel d’évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d’analyser la mise en situation professionnelle et/ou d’évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

**Questionnaire professionnel**

Il s’agit d’un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d’évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

**Questionnement à partir de production(s)**

Il s’agit d’une réalisation particulière (dossier, objet…) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

**Entretien final**

Il permet au jury de s’assurer, que le candidat possède : La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ; La connaissance et l’appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier. Lors de l’entretien final, le jury dispose de l’ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.